

ÉQUIPEMENT AQUATIQUE

Bassins tout Inox

A Vichy, le nouveau stade aquatique ne comporte que des bassins en Inox. Un choix qui facilite l'exécution des travaux et génère des économies de maintenance de l'équipement.

Plusieurs stades aquatiques actuellement en construction seront équipés de bassins tout Inox. Celui de l'agglomération de Vichy (Allier), qui a ouvert au public le 21 mars, est «le premier équipement sportif et ludique neuf en France à l'avoir adopté pour tous ses bassins. Cette technique, très innovante, est déjà utilisée en rénovation», affirme Marie-Luce Bassil, architecte du cabinet Rougerie.

Ce fut donc un «baptême du feu» pour Philippe Raffier, représentant en France de l'entreprise autrichienne HSB, qui a déjà près de 40 ans d'expérience: «Pour la mise en œuvre de ce concept, nous avons dû faire effectuer tous les contrôles et apporter toutes les garanties (garantie décennale, avis technique du CSTB...), plus les homologations sportives.»

Plaques préfabriquées

Un bassin Inox constitue une étanchéité posée sur une assise de remblais et de béton. Celle-ci a été réalisée par l'entreprise Baudin-Chateaufort avec des recommandations de HSB. L'ensemble des bassins est composé de 1000 plaques représentant une surface totale de 2 150 m² et 63 t d'acier. Elles ont été fabriquées, prémontées et pré-soudées (avec mise en place des goulettes de débordement et tuyauteries Inox sur 50 cm) dans l'usine autrichienne de HSB. Puis, ces blocs d'une portée de 6 à 7 m ont été transportés sur le chantier où les bassins ont été montés par du personnel de HSB.

«Le délai de réalisation est plus court que celui de la technique béton-carrelage: trois mois maximum entre la commande et la fourniture», affirme Philippe Raffier.

SYLVIE JOLIVET ■



Cinq bassins sont en acier Inox préfabriqués en atelier (photo ci-contre): à l'extérieur, un bassin sportif de 50 x 21 m d'une profondeur de 1,40 m à 2,50 m. A l'intérieur, un bassin de 25 x 21 m d'une profondeur de 1,20 m à 3,50 m (photo ci-dessus), un bassin d'apprentissage de 190 m², un bassin ludique de 300 m² et une pataugeoire de 55 m².

Fiche technique

- ▶ **Maître d'ouvrage:** Vichy Val d'Allier.
- ▶ **Architecte:** cabinet Rougerie (Paris).
- ▶ **Entreprise générale:** Baudin-Chateaufort.
- ▶ **Bassins Inox:** HSB (Autriche).
- ▶ **Coût total:** 22,63 millions d'euros.

L'EXPERT

GRÉGORY BUISSON, responsable du service bâtiments de Vichy Val d'Allier

« La maintenance est plus facile et plus rapide »



«L'investissement est un peu plus cher (2 à 3 %) que pour des bassins béton et carrelage mais la durée de vie sera plus longue et nous allons faire des économies sur le budget maintenance. Les parois étant lisses, les saletés ne s'accrochent pas comme sur les joints de carrelage. Le travail quotidien des robots de nettoyage est donc plus efficace. La maintenance semestrielle est également plus facile et plus

rapide. Nous serons en outre libérés des travaux de reprise des joints attaqués par l'eau chlorée qui sont gourmands en main-d'œuvre et donc chers. Un bassin Inox est plus étanche qu'un bassin traditionnel qui a toujours tendance à fuir. En outre, le traitement des fuites se fera plus facilement et sera plus efficace que sur une structure en béton et carrelage: il suffira de remplacer une plaque.»